



## Formulaire de versement des 13% de la taxe d'apprentissage 2021 sur masse salariale 2020

(Date limite de versement : 31 mai 2021)

Raison sociale :	<input type="text"/>		
N°SIRET :	<input type="text"/>	Code NAF :	<input type="text"/>
Adresse :	<input type="text"/>	CP :	<input type="text"/> Ville :
Contact :	<input type="text"/>		
Tél :	<input type="text"/>	E-mail :	<input type="text"/>

### Voir le schéma au verso pour le calcul du montant des 13 % de la taxe d'apprentissage

au bénéfice de l'établissement\* : LP FLORA TRISTAN-7/9 avenue Le Meunier de la Raillère-61600 LA FERTE MACE

Montant en lettres :	<input type="text"/>	Montant en chiffres :	<input type="text"/>
----------------------	----------------------	-----------------------	----------------------

\*LP FLORA TRISTAN est un établissement habilité à percevoir les 13% de la taxe d'apprentissage avec le code UAI 0610019P (art. 62241-5 du code du travail) et figure sur la liste préfectorale de la région NORMANDIE 2021.

### Mode de paiement :

Par chèque (à l'ordre de l'agent comptable du LP FLORA TRISTAN) :

Chèque n° :	<input type="text"/>	Banque :	<input type="text"/>	Date du chèque :	<input type="text"/>
-------------	----------------------	----------	----------------------	------------------	----------------------

Par virement :

IBAN : FR76 1007 1610 0000 0010 0560 347

BIC : TRPUFRP1

Mentionner impérativement TA2021 , votre numéro de SIRET et le nom de votre entreprise en libellé du virement afin de nous permettre de vous envoyer votre attestation de virement obligatoire (document à fournir en cas de contrôle)

Fait à :

**Signature et cachet de l'établissement**

Le :

LP FLORA TRISTAN – 7/9 avenue Le meunier de la Raillère 61600 LA FERTE MACE

Contact : 02 33 37 06 33 / poste 240

nathalie.mazouzi@ac-normandie.fr

[www.lycee-flora-tristan.fr](http://www.lycee-flora-tristan.fr)